

Cours de base PERCO de la SAD, 1^{er} jour

Bienvenue



www.safetyweb.ch

Intervenant



Olivier Clément

Spécialiste STPS

Chargé de sécurité AEAI

Collaborateur de OGH-Safety,
Spécialiste pour la sécurité au travail et la
protection de la santé

Intervenant TWE



Thomas Wenning

Responsable de mandat du service SAD
Spécialiste en sécurité

Collaborateur «Health & Safety» au sein
*d'AEH Zentrum für Arbeitsmedizin, Ergonomie
und Hygiene AG, Zurich*

Introduction



<https://www.youtube.com/watch?v=A3XIkVBa0ns>

Programme de la journée/Contenus

Heure	Contenu
08h30–09h00	Introduction
09h00–10h00	Bases ST + PS Généralités
10h00–10h20	PAUSE
10h20–12h00	Bases ST + PS Bases légales, responsabilité, CFST 6508
12h00–13h30	REPAS DE MIDI
13h30–14h00	Sécurité systémique
14h00–14h45	Introduction asa-control
14h45–15h15	Sécurité avec système, chapitres 1-4 avec intégration d'asa-control
15h15–15h30	PAUSE
15h30–16h30	Sécurité avec système, chapitres 5-6, courte visite de l'entreprise
16h30–16h40	Sécurité avec système, chapitres 8-10, participation, protection de la santé, audit
16h40–16h55	Travail pratique et évaluation
16h55–17h00	Conclusion

Objectifs d'apprentissage

Les participants

- connaissent les bases légales importantes pour leur activité en ce qui concerne la ST/PS et en déduisent leurs responsabilités lors de leur travail quotidien.
- sont capables de jouer un rôle actif dans la mise en œuvre des 10 éléments du système de sécurité dans l'entreprise.
- connaissent l'importance de la détermination systématique des dangers, savent la planifier, l'organiser et la réaliser.
- peuvent planifier des mesures efficaces selon la méthode STOP.
- comprennent pourquoi les gens adoptent des comportements dangereux et connaissent les techniques pour changer ces derniers.
- sont en mesure d'utiliser l'asa-control comme outil et aide pour mettre en œuvre la CFST 6508 au sein de l'entreprise.

Introduction

Attentes / Objectifs

1. Quelles sont vos attentes concernant ce cours? Quelles questions vous posez-vous au quotidien?

2. Quel objectif voulez-vous atteindre grâce à ce cours?

-
-
-

Sondage

Programme

Introduction

Bases ST + PS

Sécurité systémique

Introduction asa-control

Sécurité avec système, asa-control chapitres 1 - 4

Sécurité avec système, asa-control Chapitres 5 - 6, brève visite de l'entreprise

Sécurité avec système, asa-control chapitres 8 - 10

Travail pratique et discussion finale

Conclusion

Motivation pour la SST



accidents



coûts



maladies

La santé
des collaborateurs
et la prévention
des...



infractions à la loi

Définition d'accident

Est considérée comme un accident

- toute atteinte
- dommageable,
- soudaine et involontaire
- portée au corps humain
- par une cause extérieure extraordinaire

Exemples

- AP / ANP

Travail en groupes: Dangers

Recherchez les dangers et les facteurs déclencheurs qui peuvent provoquer des accidents dans votre environnement professionnel.
(p. ex. couper sur des arêtes vives, ...)

Notez vos résultats sur un Post-it

- Petits groupes de 2-3 personnes
- Temps: env. 5 minutes

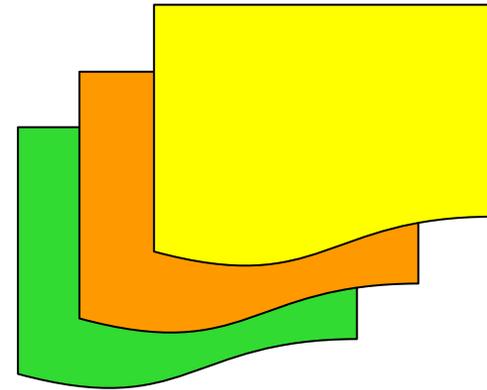


Tableau des dangers (Suva 4_66089)

1. Dangers mécaniques
2. Chute
3. Dangers électriques
4. Substances (chimiques, biologiques) nocives
5. Incendie et explosion
6. Dangers thermiques
7. Contraintes physiques particulières

8. Contraintes liées à l'environnement de travail
9. Contraintes exercées sur l'appareil locomoteur
10. Contraintes psychiques
11. Actions inattendues
12. Défaillance de l'approvisionnement en énergie
13. Organisation du travail

Accident = hasard?

Qui peut prédire à quel moment un accident va se produire et quelles seront ses conséquences?

**Actions,
conditions**



**Accident
mortel**

**Accident
ordinaire**

**Accident
mineur**

Causes des accidents

Causes techniques

- Zones dangereuses
- Défauts
- Absence de dispositifs de protection



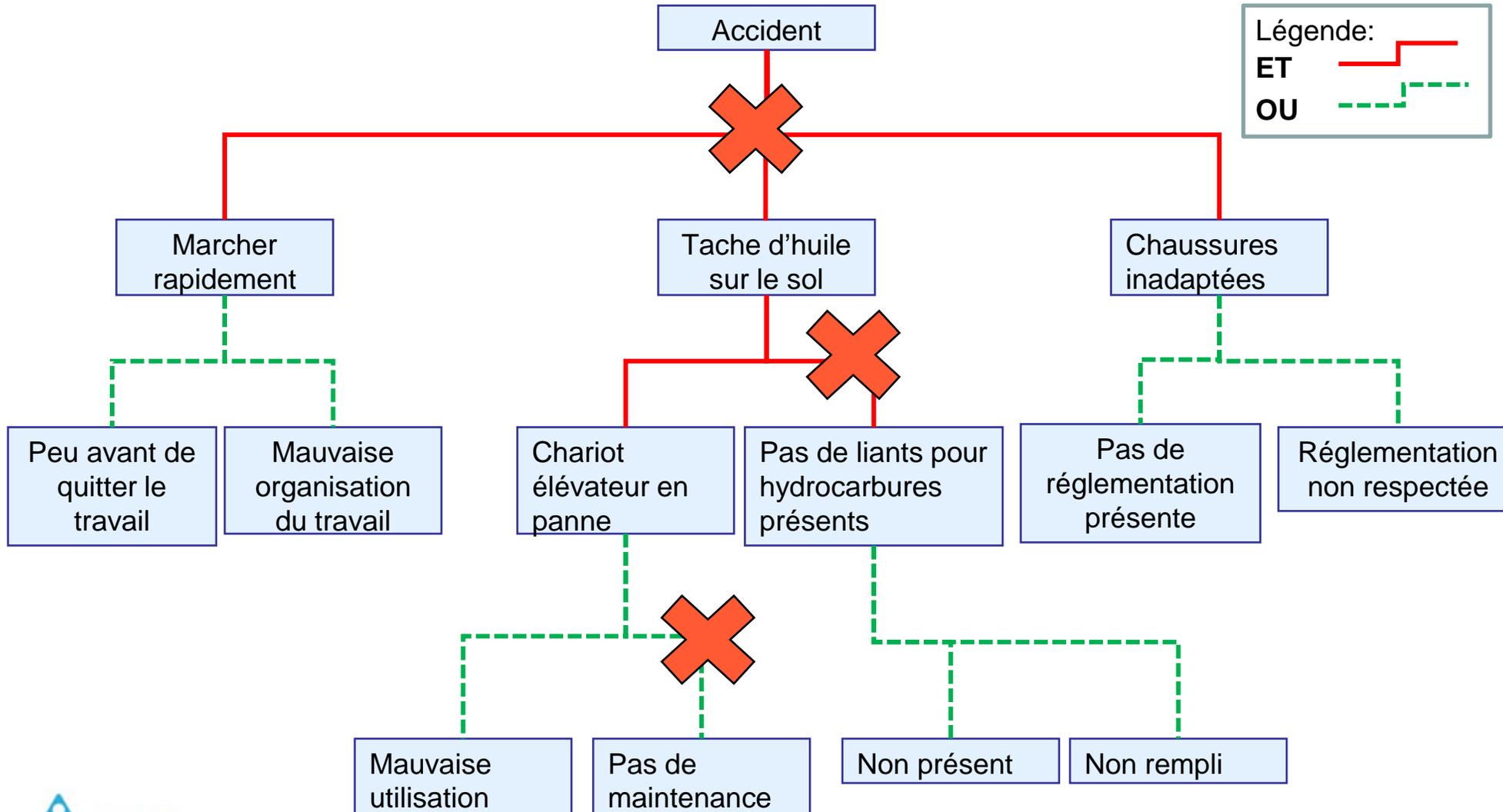
Causes organisationnelles

- Manque de temps, précipitation
- Surmenage
- Absence d'instructions
- Absence de contrôle
- Entretien insuffisant

Causes humaines

- Négligence, distraction
- Surestimation de soi
- Excès de fatigue
- Drogues, alcool

Chaîne des accidents/arbre des causes



Accident professionnel (AP)

Un accident est considéré comme tel s'il se déroule

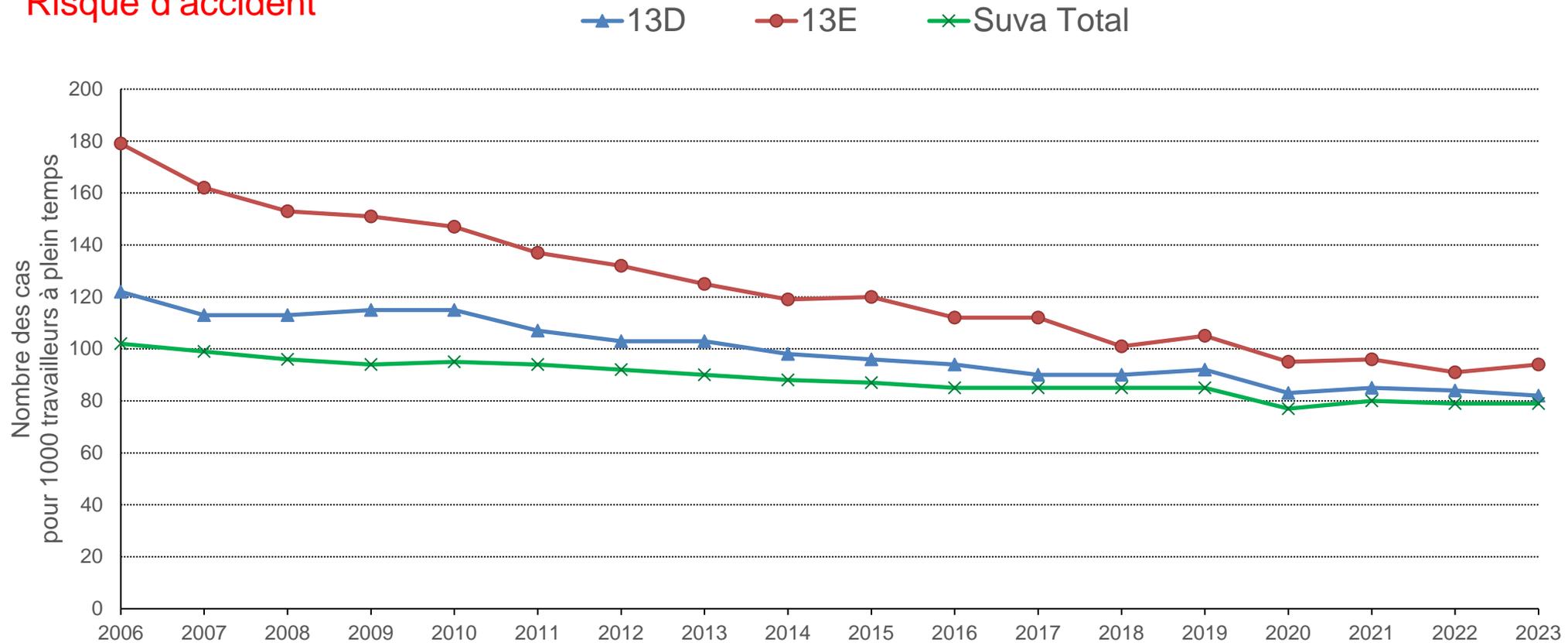
- pendant des travaux effectués sur ordre ou dans l'intérêt de l'employeur
- pendant les pauses (dans l'enceinte de l'entreprise)
- avant et après le travail, si vous êtes autorisé à vous trouver dans l'enceinte de l'entreprise ou dans la zone de danger.



Statistique Suva sur le risque AP

(Source: unfallstatistik.ch)

Risque d'accident

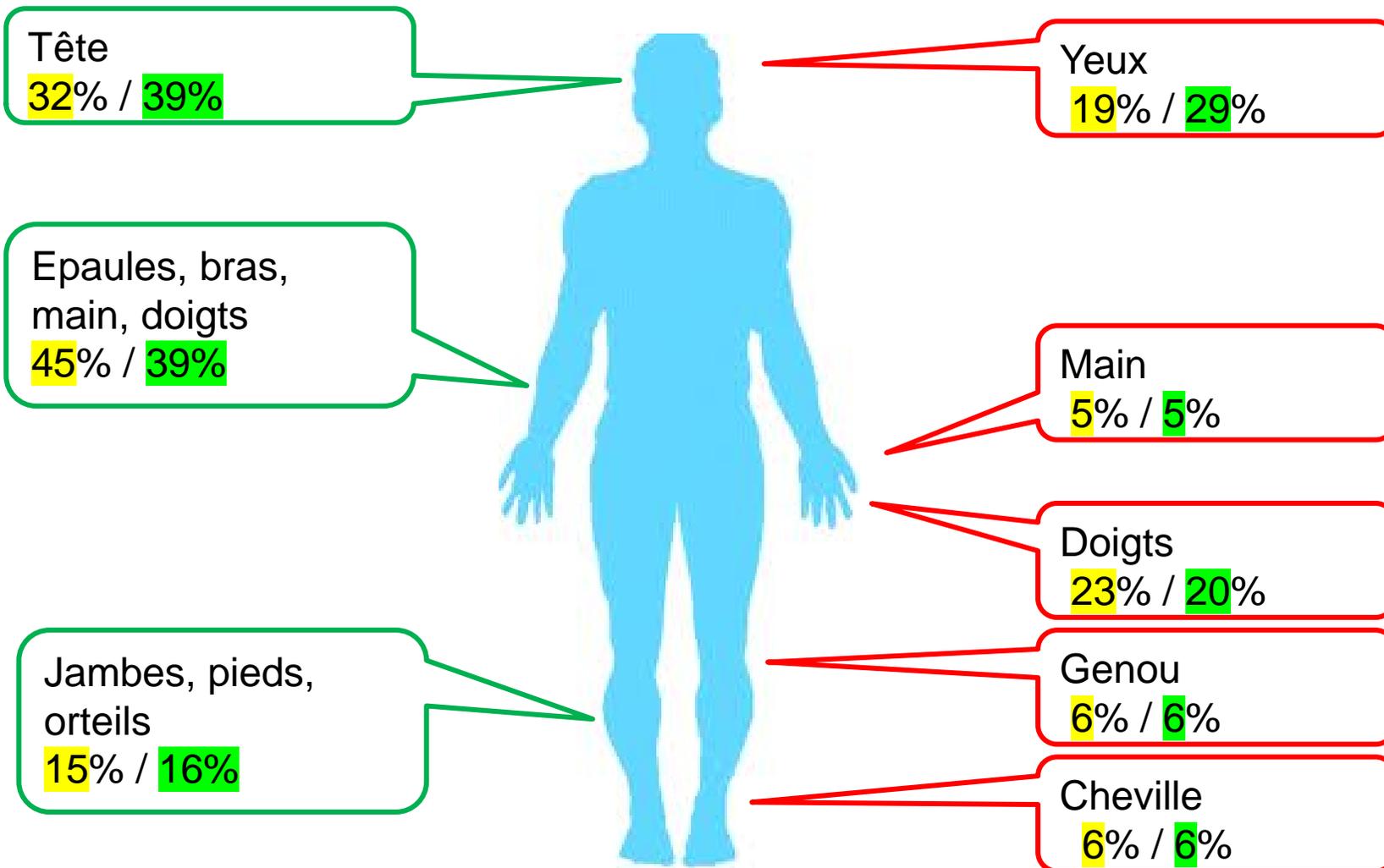


Parties du corps blessées

Source: Unfallstatistik.ch

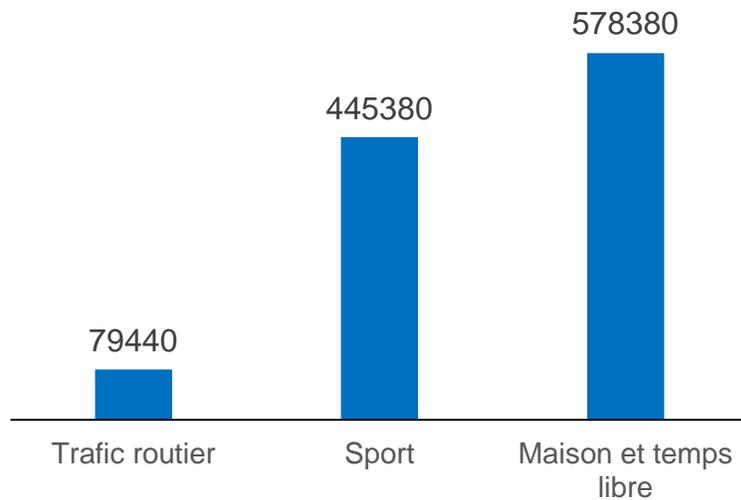
Evaluation 2019-2023

Classe d'assurance Suva 13D / 13E



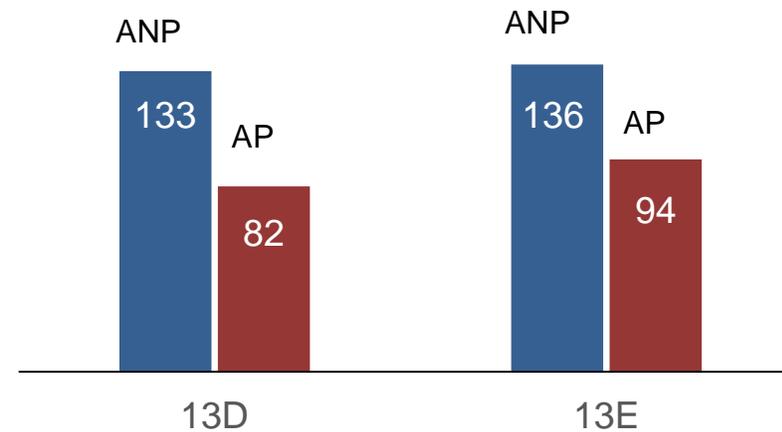
ANP Accident non professionnel

Nombre de cas



Source: bpa 2022
Population résidente suisse (2019)

Risques d'accident



Source: Statistique des accidents.ch 2023

Maladies

Est réputée maladie **toute atteinte à la santé physique, mentale ou psychique qui n'est pas due à un accident** et qui exige un examen ou un traitement médical ou provoque une incapacité de travail.



Atteintes à la santé

Atteintes à la santé causées
par l'activité professionnelle



Dépression

Epuisement

Maux de dos

Douleurs à la nuque

Eruptions cutanées, irritations

Tendinopathies

Problèmes respiratoires, intoxications

Problèmes de santé



Les postes de travail peu ergonomiques peuvent être à l'origine de douleurs!

Maladie professionnelle

Causée par

- substances nocives au travail
- activité professionnelle nocive

Assureur:

Assurance-accidents (LAA)

Exemples: (annexe 1 de l'OLAA)

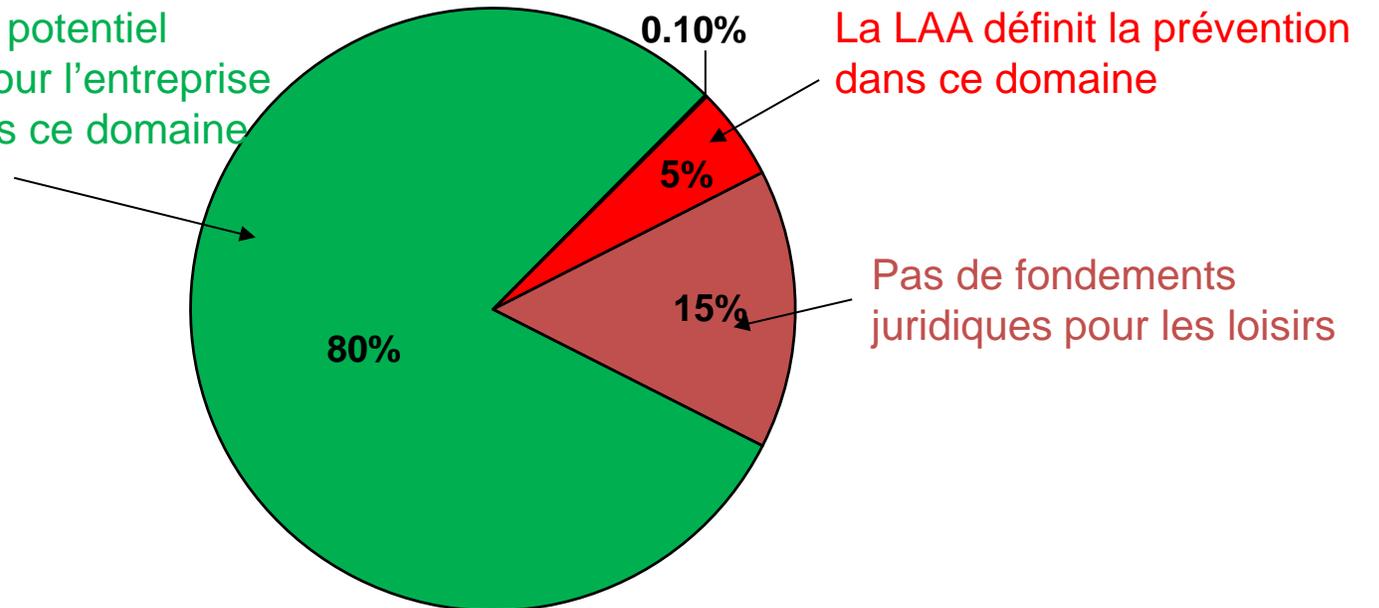
- Lésions cutanées dues aux huiles minérales, aux détergents
- Affections de l'appareil respiratoire
- Lésions importantes de l'ouïe
- Perte de la vue due au soudage (lumière UV) Maladies dues aux radiations ionisantes

Répartition des jours d'absence

Quels types d'absences occasionnent le plus de jours d'absence dans l'entreprise?

- Accident professionnel
- Accidents non professionnels
- Maladies
- Maladie professionnelle

Le plus grand potentiel d'économie pour l'entreprise se trouve dans ce domaine



Coût d'un arrêt de travail

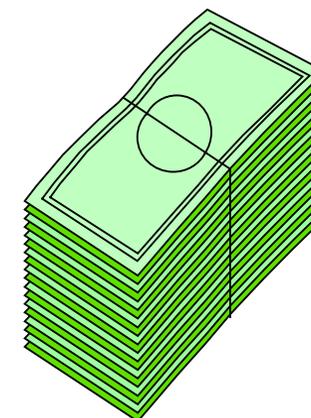
Absence de courte durée: 3 jours: employé

Coûts salariaux (approx., prestations sociales comprises)	3 x 350 frs.	1050 frs.	coûts directs
Administration	½h à 50 frs.	25 frs.	
Frais de planification AVOR	2h à 65 frs.	130 frs.	
Heures supplémentaires des collègues	8h à 50 frs.	400 frs.	coûts indirects
Pertes de qualité (retards, etc.)		1000 frs.	
Mécontentement, ambiance de travail			

Total **2605 frs.**

Coûts approx. par jour d'arrêt de travail **868 frs.**

Important: Un jour d'absence entraîne des coûts de l'ordre d'environ 2 à 3x le coût du salaire journalier



Evaluation Suva: de 600 à 1000 francs par jour

Tâches, responsabilité

L'employeur

... est tenu de prendre toutes les mesures nécessaires

- dont l'expérience a démontré la nécessité
- que l'état de la technique permet d'appliquer et
- qui sont adaptées aux conditions d'exploitation de l'entreprise.

... doit veiller à ce que l'efficacité des mesures et des installations de protection ne soit pas entravée (= contrôle)



*Selon l'art. 6 de la LTr

*Selon l'art. 82 de la LAA

Tâches, responsabilité

L'employeur

- ... doit mettre à la disposition des travailleurs des équipements de protection individuelle (EPI) nécessaires qui doivent être efficaces et dont le port peut être raisonnablement exigé des travailleurs.
- ... veille à ce que tous les travailleurs occupés dans son entreprise, y compris ceux provenant d'une entreprise tierce, soient informés de manière suffisante et appropriée des risques auxquels ils sont exposés dans l'exercice de leur activité et instruits des mesures de sécurité au travail.
- ... doit faire collaborer les travailleurs aux mesures de prévention des accidents et des maladies professionnels.



Tâches, responsabilité

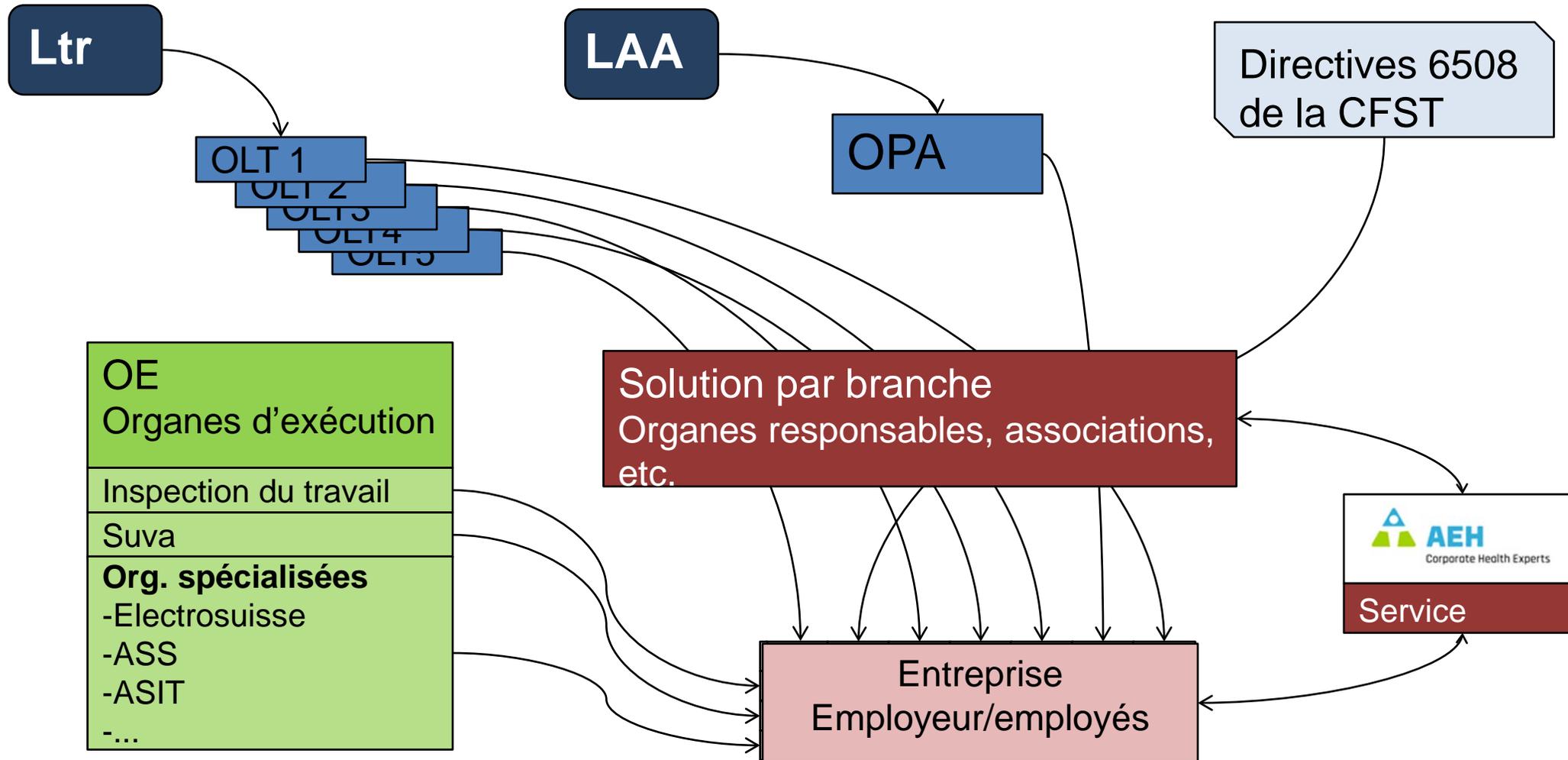
L'employé est tenu

... doit immédiatement éliminer le défaut ou aviser l'employeur

... ne doit pas se mettre dans un état tel qu'il expose sa personne ou celle d'autres travailleurs à un danger.



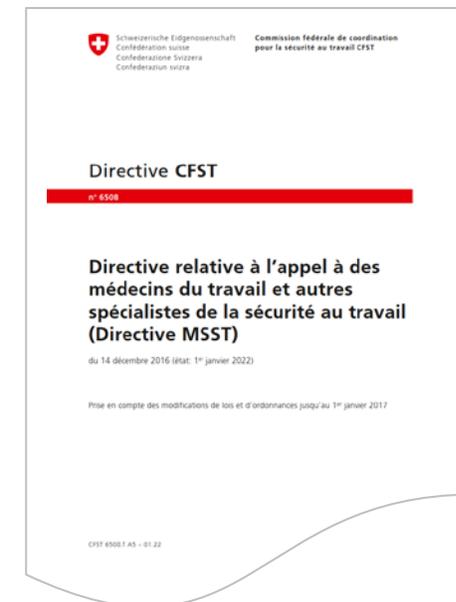
Bases légales



Directive CFST 6508

Directive relative à l'appel à des médecins du travail et autres spécialistes de la sécurité au travail

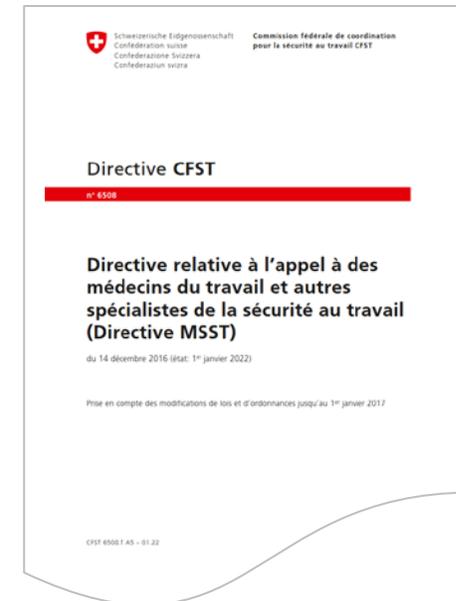
- Faire appel à des spécialistes de la sécurité au travail
- Encouragement de la prévention systématisée des accidents professionnels, des maladies professionnelles, protection de la santé



Spécialistes MSST

Les MSST sont des médecins du travail et autres spécialistes de la sécurité au travail

- Médecin du travail
- Hygiénistes du travail
- Spécialiste en sécurité
- Ingénieur de sécurité



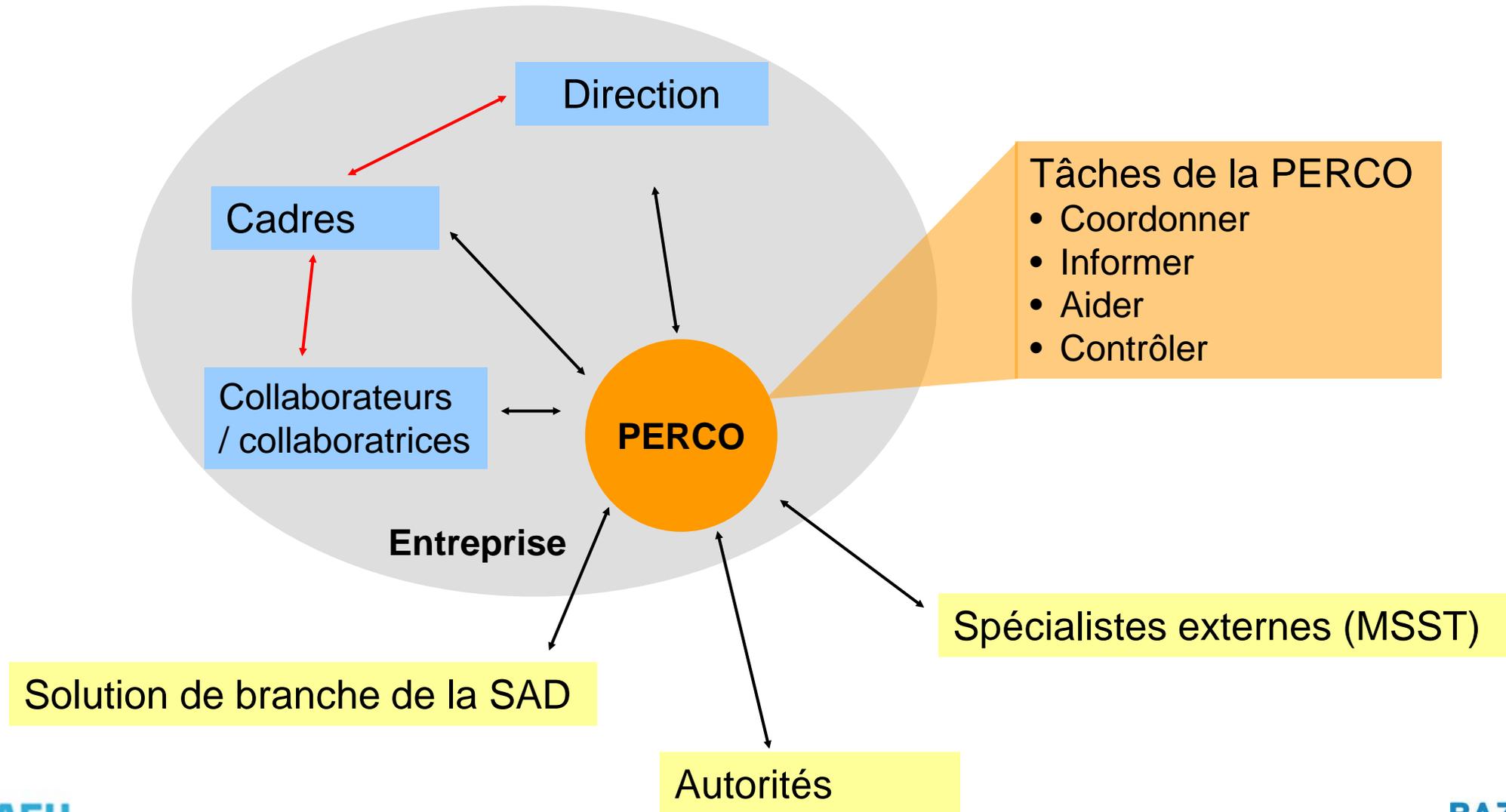
Il faut faire appel aux MSST

si:

- les **connaissances techniques** internes sont insuffisantes
- il existe des **divergences** importantes par rapport à l'«entreprise standard»
- de nouveaux «**dangers particuliers**» surviennent, qui ne font pas partie de la solution de branche de la SAD,
- si l'on soupçonne que des **problèmes de santé** de travailleurs sont **dus au travail**



PERCO (personne de contact pour la sécurité au travail)



Missions PERCO

- Assure la formation, la formation continue, participe à la journée destinée à l'échange d'expérience (JEDEX)
- Documente la sécurité au travail et la protection de la santé
- Formule les objectifs
- Organise, exécute et documente les formations
- Organise, réalise et documente la détermination des dangers
- Planifie et met en œuvre les mesures
- Définit, forme, entraîne et documente l'organisation d'urgence
- Contrôle (compare les objectifs fixés et la réalité)
- ...

Exercice: Responsabilités dans votre entreprise

	Dans votre entreprise, qui est responsable du respect de l'obligation de porter l'EPI?	Dans votre entreprise, qui doit définir les règles de sécurité?	Qui fixe les objectifs annuels, notamment les objectifs de sécurité, dans votre entreprise?
Direction			
Supérieurs hiérarchiques			
Collaborateurs			
PERCO			 soutient

Programme

Introduction

Bases de la ST + PS

Sécurité systémique

Introduction asa-control

Sécurité avec système, asa-control chapitres 1 - 4

Sécurité avec système, asa-control Chapitres 5 - 6, brève visite de l'entreprise

Sécurité avec système, asa-control chapitres 8 - 10

Travail pratique et évaluation

Conclusion

Sécurité systémique

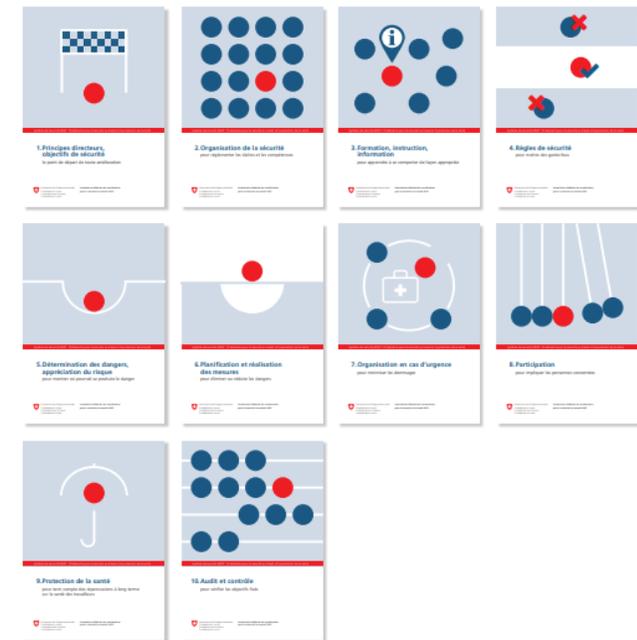


<https://www.suva.ch/fr-ch/prevention/regles-vitales-et-dispositions/directive-msst?lang=fr-CH#state=%5Banchor-8E6D4B38-E99E-4DB8-AE71-EC1021B933B5%5D> (Descendre tout en bas de la page jusqu'au film!)

Sécurité systémique

1. Modèle de sécurité, objectifs de sécurité
2. Organisation de la sécurité
3. Formation, instruction, information
4. Règles de sécurité
5. Détermination des dangers
6. Planification et mise en œuvre des mesures
7. Organisation en cas d'urgence
8. Participation
9. Protection de la santé
10. Contrôle, audit

Système de sécurité MSST: 10 éléments pour la sécurité au travail et la protection de la santé



Grossenbacher, Lukas

asa-control

Directive CFST 93%

ARCHIV ?

Messages 5

TRADUIRE L'ACTION IMMÉDIATE

1. Charte de sécurité, objectifs de sécurité tâches à effectuer : 0 Utilisez le modèle pour définir votre énoncé de mission et vos objectifs	2. Organisation de la sécurité tâches à effectuer : 0 Régulation des tâches et des responsabilités dans l'entreprise.	3. Formation, instruction, information tâches à effectuer : 1 Réalisation et documentation des cours de formation
4. Règles de sécurité tâches à effectuer : 0 Compléter les règles de sécurité nécessaires pour votre entreprise.	5. Détermination des dangers tâches à effectuer : 1 Effectuer les détermination des dangers fournies	6. Mesures à prendre tâches à effectuer : 0 Mesures issues des détermination des dangers et des contrôles / audits
7. Organisation des secours tâches à effectuer : 0 Définir l'organisation des secours dans l'entreprise	8. Participation tâches à effectuer : 0 Décrire la participation des employés dans l'entreprise	9. Protection de la santé tâches à effectuer : 0 Définir des mesures de protection de la santé
10. Contrôle / Audit tâches à effectuer : 0 Effectuer les contrôles / Audits fournis		

BAZ SAD
be safe!
powered by asa-control
© Stuco AG | © Lum GmbH

Programme

Introduction

Bases de la ST + PS

Sécurité systémique

Introduction asa-control

Sécurité avec système, asa-control chapitres 1 - 4

Sécurité avec système, asa-control Chapitres 5 - 6, brève visite de l'entreprise

Sécurité avec système, asa-control chapitres 8 - 10

Travail pratique et évaluation

Conclusion

Introduction asa-control



- Infos générales Application web/Gestion des données/Support
- Informations de connexion de la SAD Secrétariat/Importation
- Réinitialiser le login et le mot de passe
- Support - Informations
- Profil de l'entreprise: Choix des thèmes de l'entreprise
- Ecran principal (données utilisateur, menu fonctionnel, bouton d'accueil/niveau de mise en œuvre, archives, documents d'instructions)
- Fonction de la zone de fichiers (téléchargement de documents de la SAD et chargement de fichiers personnels)
- Mes données d'entreprise >>> Profil de l'entreprise
- Données de base: Saisir et configurer les utilisateurs
-

Profil de l'entreprise

Les données de mon entreprise

Entreprise	Nombre d'employés	Nombre d'apprenants	éditeur
BAZ Testbetrieb Gross AGVS (Bern)	10	2	DEMO, Anleitungen

EXPORTER LA LISTE

Mettre à jour le profil

Vous pouvez signaler ici un changement de copas :
<https://www.safetyweb.ch/de/page/Kurse/Anmeldung-Kurs/Anmeldung-Grundkurs-73037>

Entreprise *
BAZ Testbetrieb Gross AGVS (Bern)

Nombre d'employés
10

Nombre d'apprenants
2

Thèmes
14 Entrées sélectionnées

Veuillez sélectionner les thèmes pertinents pour les modèles de listes de contrôle

Entrées sélectionnées

- 01. Gestion, Organisation
- 02. Environnement de travail
- 03. Infrastructure
- 04. Entretien, nettoyage, élimination
- 05. Bureau et administration
- 06. Logistique (stockage, manutention de charges, transports)
- 07. Travail en hauteur
- 08. Équipements de travail et travaux en atelier (en général)
- 09. Carrossiers-ferblantiers, serruriers de véhicules
- 10. Peinture de véhicules
- 11. Garage à deux roues
- 12. Substances dangereuses
- 13. Véhicules à gaz
- 14. Systèmes haute tension

des listes de contrôle supplémentaires choisies par vos soins

SAUVEGARDER ABANDONNER

Domaines
thématiques

Profil de l'entreprise

Les données de mon entreprise

Entreprise	Nombre d'employés	Nombre d'apprenants	éditeur
BAZ Testbetrieb Gross AGVS (Bern)	10	2	Wenning, Thomas

EXPORTER LA LISTE

Mettre à jour le profil

Vous pouvez signaler ici un changement de copas :
<https://www.safetyweb.ch/de/page/Kurse/Anmeldung-Kurs/Anmeldung-Grundkurs-73037>

Entreprise *
BAZ Testbetrieb Gross AGVS (Bern)

Nombre d'employés
10

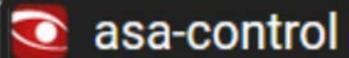
Nombre d'apprenants
2

Thèmes
14 Entrées sélectionnées

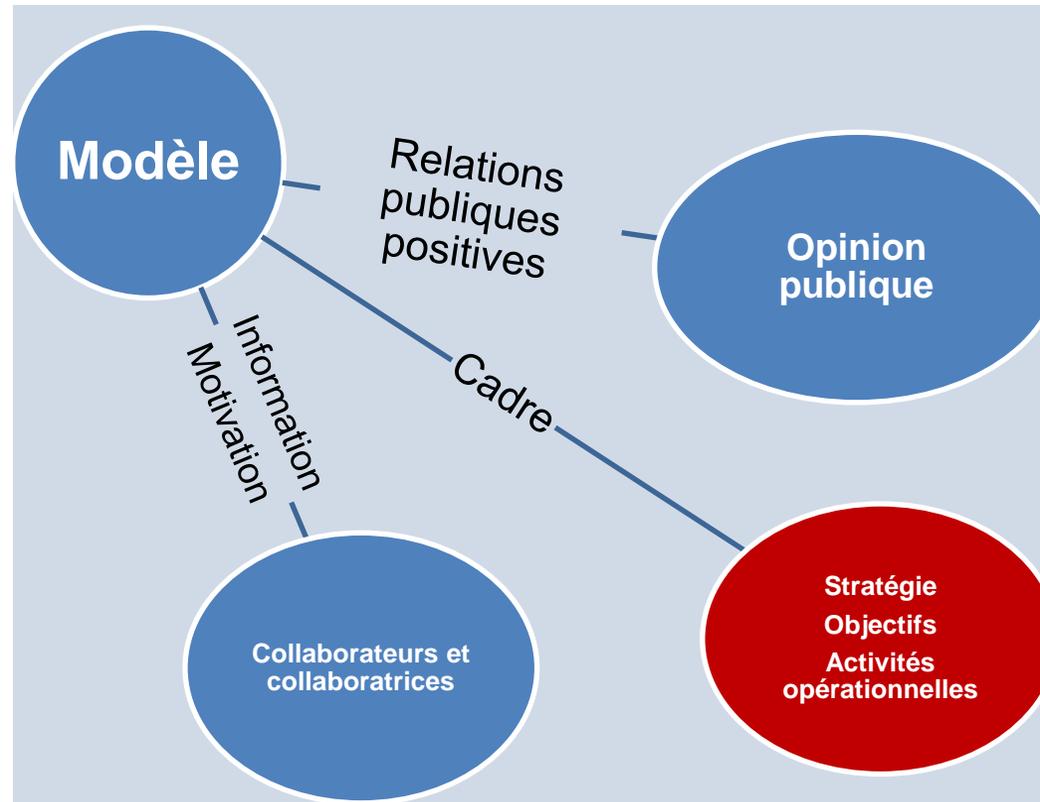
- 01. Gestion, Organisation
- 02. Environnement de travail
- 03. Infrastructure
- 04. Entretien, nettoyage, élimination
- 05. Bureau et administration
- 06. Logistique (stockage, manutention de charges, transports)

SAUVEGARDER ABANDONNER

1. Modèle de sécurité, objectifs de sécurité



- Adapter la charte aux besoins de l'entreprise
- Objectifs annuels fixés par la SAD
- Saisir les objectifs spécifiques à l'entreprise
-

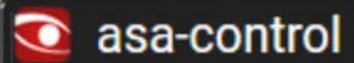


Chaque amélioration commence ainsi!

- Déclaration d'intention
- Objectifs qualitatifs
- Objectifs quantitatifs

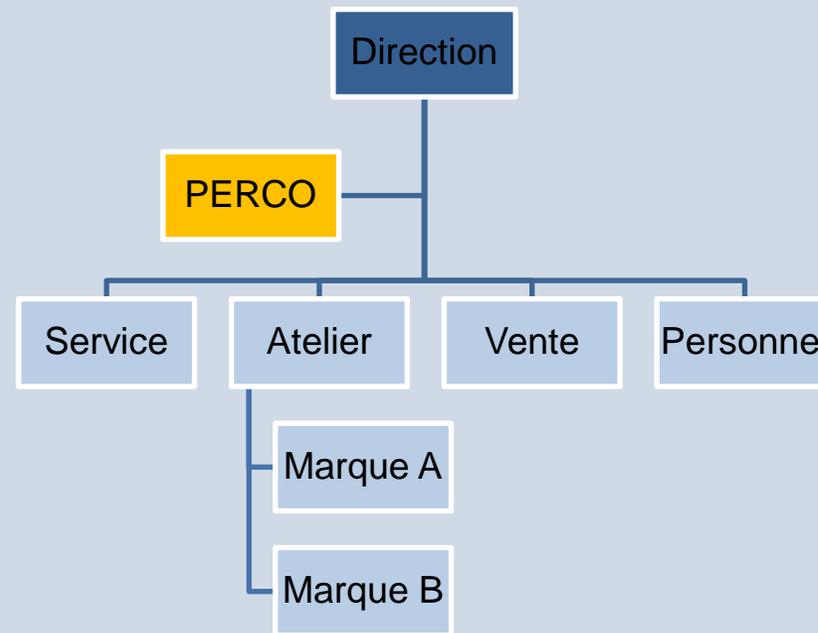


2. Organisation de la sécurité



- Cahier des charges de la PERCO
-

Règle les tâches et les compétences!



- Organigramme
- Cahier des charges
- Qualification MSST
-



3. Formation, instruction, information



- Saisir les collaborateurs
- Planifier une nouvelle formation
- Organiser des formations
- Créer des certificats de formation
- Formations mises à disposition
-

Donner les moyens d’agir correctement!

Marche à suivre

- Etablir un plan de formation et d’instruction
- Organiser et documenter les formations et les instructions
 - Formation initiale des nouveaux collaborateurs, des apprentis (PowerPoint)
 - Formation sur la protection contre les incendies, etc.



4. Règles de sécurité



- Différentes règles de sécurité
- Thèmes: Haute tension, batterie lithium-ion, matières dangereuses, etc.
- Outil d'entretien et de maintenance
- Saisir la machine et les commandes, confirmer les commandes
- SICHEM
-

Poser des garde-fous!

Les règles clarifient

- Définir les règles
- Communiquer les règles
- Vérifier et imposer le respect des règles



Entretien des équipements de travail

- Recenser les machines, les installations
- Définir la fréquence d'entretien
- Effectuer régulièrement des travaux d'entretien



SICHEM (Manipulation sûre des produits chimiques)

- Création efficace de la liste des produits chimiques
- Possibilité d'en déduire les mesures de protection nécessaires
- Disponible depuis mai 2022 sur:
www.easygov.swiss/sichem
(le comptoir en ligne pour les entreprises)
- En outre, possibilité de créer des instructions d'exploitation



Le développement de SICHEM se poursuivra après sa mise en service, et différentes fonctionnalités seront ajoutées à l'outil au fil des années.

Grâce à SICHEM, vous pouvez procéder aux démarches suivantes pour vos produits chimiques:

- prendre connaissance de leurs propriétés dangereuses pour la santé, et en particulier de leur classification et de leur étiquetage actuels,
- recenser systématiquement tous leurs emplois,
- prendre rapidement connaissance des dispositions spéciales (p. ex. protection de la maternité et des jeunes travailleurs, substances extrêmement inquiétantes aussi appelées SVHC),
- déterminer les lieux d'entreposage et les quantités et en déduire les classes d'entreposage.

Liste des produits chimiques

Produits chimiques Stock Profession/Fonction Poste de travail Administration

6

Registre suisse des produits chimiques

Rechercher dans le registre suisse des produits chimiques

1

Inventaire des produits chimiques - BAZ - Branchenlösung des Auto-und Zweiradgewerbes

2

Filtres

Désignation principale ↓	Noms commerciaux supplémentaires	Fabricant ⓘ	Obligations légales / Dangers ⓘ	pH / Fp	Notes ⓘ	Source ⓘ ↓
Würth Art. Nr. 893 221 Silikonspray	Würth Art. Nr. 893 221 Silikonspray	Würth AG		-		RPC
STIHL MotoMix Eco	Aucune donnée	STIHL VERTRIEBS AG		-		RPC
Glasklar (farblos)	Aucune donnée	Riwax-Chemie AG		-		RPC
ECSTAR WHEEL CLEANER	Felgenreiniger; Nettoyant jante; PURIFICATORE CERCHIO	SUZUKI SCHWEIZ AG		-		RPC

4

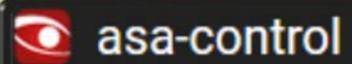
3

export

5

1. Rechercher un produit dans la liste
2. Ajouter un nouveau produit à la liste
3. Caractérisation du produit; p. ex. respecter la protection de la jeunesse, produit chimique du groupe 1 ou 2, etc.
4. Permet d'obtenir une vue détaillée du produit.
5. La liste des produits chimiques peut être exportée dans un fichier Excel.
6. Il est possible de saisir des données spécifiques sur le stockage, la formation des collaborateurs et les postes de travail.

5. Détermination des dangers et évaluation des risques



- Détermination des dangers:
 - planifier
 - mandater
 - réaliser
- Saisir et traiter les constatations
- Vue de la planification:
Aperçu des déterminations de dangers planifiées et terminées
-

Montrer où est le danger!

Listes de contrôle

- Contrôle rapide
- Détermination systématique des dangers
- ***En fonction de la situation***
- Clarifier les événements
- Enquête sur l'accident
- A l'instinct



Vue de la planification

Grossenbacher, Lukas asa-control

Vue de planification

liste de contrôle	dernière date d'exécution	Responsable	1. date de déclenchement	intervalle recommandé	prochaine date de mise en œuvre recommandée	déclenchement récurrent existant ?	Statut	numéro de commande	Numéro de modèle	Remarque sur la possibilité d'être mandaté
67001 Voies de circulation pour piétons	20/11/2024	Lukas Grossenbacher	20/12/2024	06 mois	20/05/2025	Oui	effectué	34851	542	>
67002 Scies circulaires à table	18/11/2024	Lukas Grossenbacher	16/12/2024	06 mois	18/05/2025	Oui	effectué	34842	543	>
67005 Voies de circulation pour véhicules				06 mois		No			546	>
67008 Ouvertures dans les planchers	02/04/2024	Anleitungen DEMO		06 mois	02/10/2024	No	effectué	33684	549	>
67009 Bruit au poste de travail				06 mois		No			550	>
67010 Stress	04/12/2024	Lukas Grossenbacher	03/01/2025	06 mois	04/06/2025	Oui	effectué	35238	551	>
67012 Sols	25/11/2024	Lukas Grossenbacher	24/12/2024	06 mois	25/05/2025	Oui	effectué	34861	552	>
67013 Emploi de solvants	04/12/2024	Lukas Grossenbacher	04/01/2025	06 mois	04/06/2025	Oui	effectué	35247	553	>
67016 Scies circulaires à main				06 mois		No			556	>
67017 Elingues				06 mois		No			557	>

EXPORTER LA LISTE

Lignes par page 10 1-10 de 112

Créer une planification

The screenshot shows the 'asa-control' software interface. A modal dialog box titled 'Créer une opération de liste de contrôle' is open, allowing the user to create a new control operation. The background shows a 'Vue de planification' (Planning View) with a table of control operations.

liste de contrôle	dernière date d'exécution
67001 Voies de circulation pour piétons	20/11/20
67002 Scies circulaires à table	18/11/20
67005 Voies de circulation pour véhicules	
67008 Ouvertures dans les planchers	02/04/20
67009 Bruit au poste de travail	
67010 Stress	04/12/20
67012 Sols	25/11/20
67013 Emploi de solvants	04/12/20
67016 Scies circulaires à main	
67017 Elingues	

The dialog box contains the following fields:

- Modèle de liste de contrôle ***: 67005 Voies de circulation pour véhicules [Modèle de système SUVA]
- Planifier une opération ou la déclencher directement ? ***: planifier uniquement
- Personne responsable ***: (empty)
- 1. date de déclenchement ***: (empty)
- Date de fin ***: (empty)
- numéro de commande**: (empty)
- exécution externe ***: Non

Buttons at the bottom: SAUVEGARDER, ABANDONNER, L'APERÇU.

Détermination des dangers

- Tous les 2–3 ans ou lors de changements au sein de l'entreprise (nouveaux bâtiments ou transformations, changement d'utilisation)
- Recenser systématiquement les dangers spécifiques à l'entreprise!
- Listes de contrôle de la solution de secteur de la SAD (listes de contrôle spécifiques à la branche)
- Compléter avec les listes de contrôle de la SUVA
- Impliquer les collaborateurs

Exemple de détermination des dangers

Vue d'ensemble des détermination des dangers

4/26 Détermination des dangers: 07 Atelier automobile Partie-1 2018

Cric

MISE EN DANGER

Glissement de la charge:
Le frein à main est-il relâché pendant le processus de levage et d'abaissement?

IMAGE EXISTANTE DE LA MISE EN DANGER



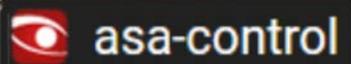
MESURES PROPOSÉES

Desserrer le frein à main lors du levage et de l'abaissement.



Nécessité d'agir OUI NON NON PERTINENT

6. Planification et mise en œuvre des mesures



- Saisir les constatations
- Planifier et exécuter les mesures
- Aperçu des mesures ouvertes
-

Eliminer ou réduire le danger

- Qui fait quoi et quand?
 - Mesures d'urgence
 - Mesures définitives
 - Mesures dans le système de sécurité



Planification des mesures «principe STOP»

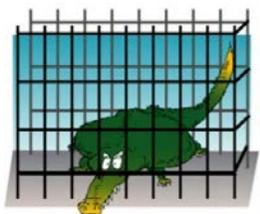
S



Substitution

Effet
Eliminer les risques (remplacer les substances, les processus et les équipements dangereux)

T



Mesure
Technique

Limiter ou réduire les risques à l'aide de moyens techniques

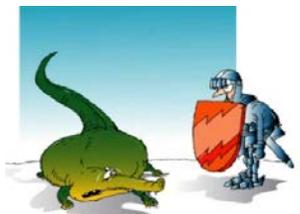
O



Mesure
Organisationnelle

Limiter ou réduire les risques en modifiant les règles ou les processus

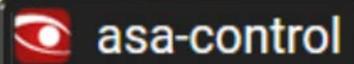
P



Mesure **P**ersonnelle

Limiter ou réduire les risques au moyen d'un équipement de protection individuelle ou d'un comportement conforme aux règles de sécurité

7. Organisation en cas d'urgence



Documents:

- Comportement en cas d'urgence
- Plan d'évacuation
-

En cas d'urgence, il convient de garantir des secours rapides et compétents afin de minimiser les blessures physiques et les dommages matériels.

- Premiers secours (accident, urgence médicale)
- Incendie
- Evacuation



8. Participation



Documents:

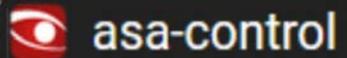
-
-



Droit à la parole...

- Utiliser au mieux les connaissances des collaborateurs
- Transformer les personnes concernées en parties prenantes
- Les décisions prises en commun sont mieux acceptées

9. Protection de la santé



Documents:

- Protection de la maternité
- Protection des jeunes
- ...

Prendent en compte les effets à long terme sur la santé des travailleurs

Eléments de la protection de la santé

- Médecine du travail
- Temps de travail et de repos
- Saisie du temps de travail
- Protection de la maternité
- Protection des jeunes travailleurs
- Risques psychosociaux



Protection de la maternité

Les risques chimiques liés à l'ordonnance sur la protection de la maternité doivent être pris en compte:

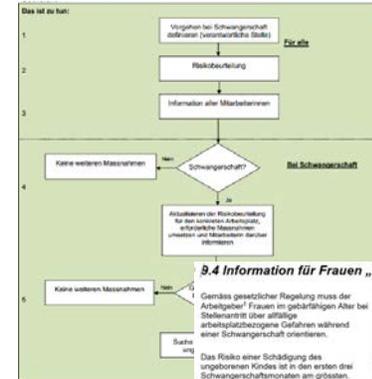
- Respect des règles générales de protection et d'hygiène
- Il est interdit de manipuler des produits qui
 - peuvent causer des défauts génétiques (H340 et H341)
 - peuvent provoquer le cancer (H350 et H351)
 - peuvent altérer la fertilité ou nuire au fœtus (H360, H361, H362)
 - ont un effet nocif sur les organes (H370, H371)

Protection de la maternité, documents divers

1. Description du processus dans le manuel chap. 9

2. Information pour les femmes en âge de procréer

3. Liste de contrôle pour l'identification des risques sur le lieu de travail



3.4 Information für Frauen „im gebärfähigen Alter“

Gemäss gesetzlicher Regelung muss der Arbeitgeber* Frauen im gebärfähigen Alter bei Stellenantritt über arbeitsplatzbezogene Gefahren während einer Schwangerschaft orientieren.

Das Risiko einer Schädigung des ungeborenen Kindes ist in den ersten drei Schwangerschaftsmonaten am grössten. Wird eine Schwangerschaft vermutet oder nachgewiesen, sollte die Mitarbeiterin dies deshalb umgehend dem Vorgesetzten mitteilen, damit allfällige Risiken bei der weiteren Beschäftigung beurteilt und besprochen werden können.

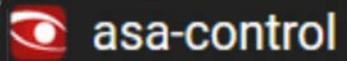
Kann in Falle einer Schwangerschaft eine gefährliche gesundheitliche Belastung für Mutter und Kind nur durch zusätzliche Schutzmassnahmen ausgeschaltet werden, müssen diese regelmässig überprüft werden. Stell sich dabei heraus, dass das Schutzziel nicht erreicht wird, darf die betroffene Frau in diesem Bereich nicht mehr arbeiten.

Zur Sicherung der Wirksamkeit der Schutzmassnahmen Gesundheitszustand der schwangeren Frau oder 2 betroffenen Arbeitnehmern und dem Arbeitgeber o Arbeitgeber nötigenfalls die erforderlichen Massnahmen

Arbeitssicherheits-Handbuch Branchenlösung BAZ
Risikoüberprüfung Mutterschutz BAZ SAD

Frageformularen	Ja	Nein	Information	Schichtmassnahmen
7. Bewegungen und Körperhaltungen, die zu vorzeitiger Ermüdung führen				
Werden keine Tätigkeiten ausgeführt, die durch ihre Bewegungen oder Körperhaltungen zu vorzeitiger Ermüdung führen?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Ein Bedarf für längere Ruhepausen besteht für Frauen (alle 2 Stunden, 10 Minuten)	Keine Arbeiten in ständiger gebückter oder gestreckter Haltung, keine Arbeiten in langandauernder Steiler Körperhaltung
Werden die Regeln für stehenden Arbeit eingehalten?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	alle 2 Minuten 10 Sekunden Ruhepausen und Zweite pausen von 10 Minuten alle 2 Stunden, alle 6 Minuten mindestens Beschäftigungsunterbrechung 4 Stunden pro Tag	Selbstveranlassung ist wahrzunehmen
8. Physikalische Risiken (Lärm, Strahlung, Druck)				
Werden kein Arbeiten ab einem Schallleistungspegel von 85 dB(A) Länge 8 Std durchgeführt?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Keine Beschäftigung in Bereichen mit Geräuschpegeln	Poliermaschinen / Handgeräte sind ungetriebenen und dürfen nicht verwendet werden
9. Chemische Risiken				
Werden die allgemeinen Schutz- und Hygienemassnahmen eingehalten?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Nur Verwendung von festgelegten Arbeitstoffen und Bezugsmaterialien	Produkte auf Gefahrenhinweise überprüfen
Können keine Arbeiten mit Stoffen mit Gefahrenhinweisen H350, H351 durchgeführt werden?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Produkte auf Gefahrenhinweise überprüfen	Produkte auf Gefahrenhinweise überprüfen
Können keine Arbeiten mit Stoffen mit Gefahrenhinweisen H350, H351 (inkl. Übergang) durchgeführt werden?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Produkte auf Gefahrenhinweise überprüfen	Produkte auf Gefahrenhinweise überprüfen
Können keine Arbeiten mit Stoffen mit Gefahrenhinweisen H350, H351 oder H352 (inkl. Übergang) durchgeführt werden?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Produkte auf Gefahrenhinweise überprüfen	Produkte auf Gefahrenhinweise überprüfen
Können keine Arbeiten mit Stoffen mit Gefahrenhinweisen H373, H374 durchgeführt werden?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Produkte auf Gefahrenhinweise überprüfen	Produkte auf Gefahrenhinweise überprüfen
Können keine langwierigen Tragen von Atemschutzmasken durchgeführt werden?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Keine langwierigen Tragen von Atemschutzmasken	Keine langwierigen Tragen von Atemschutzmasken, kein Tragen, schleichen oder pneumatisches Messwerk, keine langwierigen Abdichtungsarbeiten
10. Biologische Risiken				
Können keine gefährlichen Kontakt gegen über Mikroorganismen der Gruppen 2-4 gemäss BMMG durchgeführt werden?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Keine langwierigen Tragen von Atemschutzmasken	Keine langwierigen Tragen von Atemschutzmasken, kein Tragen, schleichen oder pneumatisches Messwerk, keine langwierigen Abdichtungsarbeiten

10. Contrôles, audits

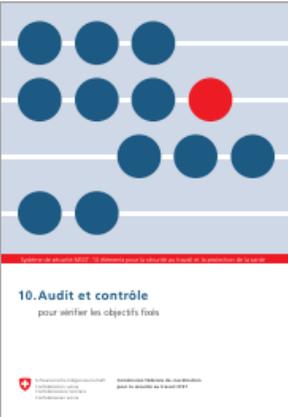


- Planifier les audits
- Mandater des audits
- Rédiger des protocoles d'inspection
- Créer un aperçu
- Saisir et mandater des mesures

Vérifier les objectifs fixés:

Effectuer des contrôles réguliers

- Vérifier les principes directeurs, les objectifs
 - Détermination des dangers
 - Planification des mesures
 - Entretien
 - Formation
 - Audits (internes, externes)
 -
- Contrôle des systèmes
 - Contrôle de l'exploitation
 - Contrôle des processus
 - Contrôle du centre de gravité
 -



Programme

Introduction

Bases de la ST + PS

Sécurité systémique

Introduction asa-control

Sécurité avec système, asa-control chapitres 1 - 4

Sécurité avec système, asa-control Chapitres 5 - 6, brève visite de l'entreprise

Sécurité avec système, asa-control chapitres 8 - 10

Prochaines étapes et travail pratique

Conclusion

Etapes suivantes

Introduire/vérifier la sécurité avec système dans l'entreprise:

- Activer l'asa-control
- Informer la direction (GL)
- Définir les objectifs de sécurité (chap. 1)
- Définir l'organisation de la sécurité (chap. 2)
- Organiser et réaliser la formation (chap. 3)
- Vérifier l'organisation des urgences (chap. 7)



Tâche pour le
2^e jour de formation

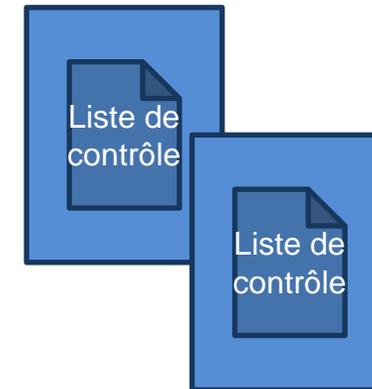
- Travail pratique sur la détermination des dangers (chap. 5)
- Créer un plan de mesures (chap. 6)

Travail pratique: Détermination des dangers

Dans le cadre de la détermination des dangers à effectuer régulièrement, vous examinez la situation au sein de votre entreprise à l'aide de listes de contrôle:

Choisissez deux listes de contrôle dans la liste ci-dessous:

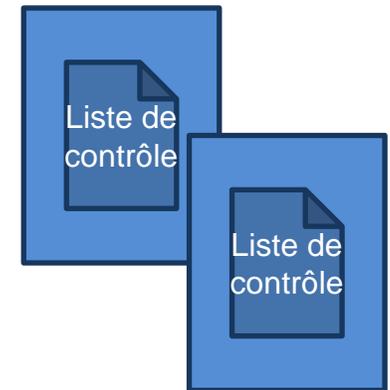
- Equipements de travail et travaux en atelier (en général): Partie 1
- Ateliers de peinture automobile
- Ferblanterie carrosserie, serrureries automobiles
- Ateliers de réparation de deux roues – Vélo
- Produits dangereux
- Tunnels de lavage
- Véhicules à gaz
- Systèmes haute tension



Travail pratique: Détermination des dangers

Définition des tâches:

1. Mandater une détermination des dangers dans asa-control
2. Déterminer les dangers
3. Définir et planifier les mesures selon STOP et dans asa-control (date, responsables)
4. Qui a été impliqué (brève justification de ce choix)?
5. Quelles sont les difficultés associées à la détermination des dangers?
6. Quels sont les obstacles à la mise en œuvre des mesures prévues?



Ce travail pratique servira de base à un travail de groupe lors du 2^e jour de formation.

Programme

Introduction

Bases de la ST + PS

Sécurité systémique

Introduction asa-control

Sécurité avec système, asa-control chapitres 1 - 4

Sécurité avec système, asa-control Chapitres 5 - 6, brève visite de l'entreprise

Sécurité avec système, asa-control chapitres 8 - 10

Prochaines étapes et travail pratique

Conclusion

Conclusion



Outils d'aide sur Internet

- **Solution de branche de la SAD**
www.safetyweb.ch
- **Guide de la sécurité au travail**
www.guide.cfst.ch
- **Bases légales (LAA, LTr, ...)**
www.admin.ch
- **Outil en ligne (asa-control)**
<https://baz.asa-control.ch>
- **Sécurité pendant les loisirs**
www.bfu.ch
- **Outils d'aide de la Suva**
(listes de contrôle, brochures, vidéo, ...)
www.suva.ch

Contact pour les questions relatives aux cours ou à MSST

TOUJOURS envoyer les questions directement à la solution de branche automobile et deux roues (SAD)

- Tél.: 0800 229 229
- E-mail: info@safetyweb.ch
- Internet: www.safetyweb.ch

Service AEH

**AEH Zentrum für Arbeitsmedizin,
Ergonomie und Hygiene AG**

Militärstrasse 76
8004 Zurich
044 240 55 50

www.aeh.ch

Responsable de mandat

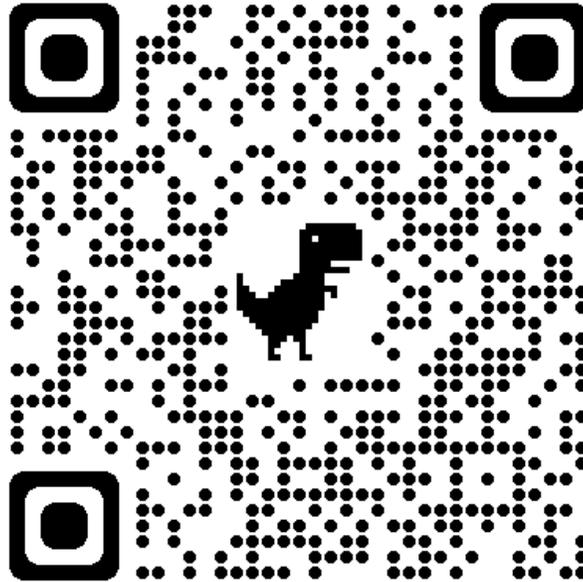
Thomas Wenning
Ligne directe: 044 200 38 18

wenning@ae.ch

Pour toute demande relative à la MSST, passez directement par la SAD

FEEDBACK SUR LE COURS

Nous vous serions très reconnaissants de bien vouloir prendre un peu de temps pour répondre à ce sondage.
Merci beaucoup.



<https://app.umfrageonline.com/s/3frgbkv>

Bonne chance pour la mise en œuvre!

Nous vous remercions pour votre attention, vous souhaitons un bon retour et vous donnons rendez-vous pour le 2^e jour de cours.

